

## **CGP Entrepreneurs vise 1 milliard d'euros d'encours sous gestion à fin 2019**

**Au 31 décembre 2018, CGP Entrepreneurs comptait 330 cabinets de conseillers en gestion de patrimoine. Ses encours sous gestion s'élevaient à 800 millions d'euros, avec l'objectif de dépasser 1 milliard d'euros à fin 2019. Pour 2019, le groupement entend poursuivre ses efforts en matière de développement de nouveaux services.**

CGP Entrepreneurs, groupement spécialisé dans les services de gestion de patrimoine, totalisait, à l'issue de l'année 2018, 330 cabinets de conseillers en gestion de patrimoine (CGP).

Après 6 ans de présence sur le marché des indépendants, les encours sous gestion de CGP Entrepreneurs s'élèvent à 800 millions d'euros au 31 décembre 2018. Son objectif est désormais de dépasser 1 milliard d'euros à fin 2019.

L'année écoulée a également été marquée par le lancement d'un manuel de mise en conformité à destination des CGP du Groupement et répondant aux obligations de la réglementation MIF 2 et de la Directive sur la distribution d'assurance (DDA). Entièrement accessible en ligne et personnalisé pour chaque cabinet, ce manuel 100% digital leur donne les clés pour aborder 21 procédures administratives et opérationnelles vis-à-vis de leur clientèle et notamment des fiches de gouvernance-produits concernant des produits sélectionnés par le Groupement.

En 2019, le groupement prévoit de sortir, courant avril, une version actualisée de son manuel de mise en conformité. Le périmètre de cet outil s'élargira aux obligations réglementaires pour les intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), notamment en matière de crédit immobilier, et pour les intermédiaires en transactions sur immeubles et fonds de commerce (ITI).

### **Formations et services au menu de 2019**

En sa qualité d'organisme de formation, CGP Entrepreneurs élargit son offre de services à destination de ses cabinets partenaires. Le programme de l'année 2019 s'articule autour de formations validantes (certifications professionnelles, formations réglementaires...), de formations métiers et de formations techniques (droit de la famille, assurance vie et prévoyance, optimiser la fiscalité...). Ces formations s'effectueront en présentiel et en distanciel via une plateforme online sous forme d'adaptive learning.

Elles pourront aussi être accessibles aux CGP non membres du Groupement, à des conditions financières attrayantes.

Tout au long de l'année, CGP Entrepreneurs continuera également à proposer de nouveaux produits et services à ses cabinets partenaires tels que le déploiement d'une prévoyance haut de gamme à destination des professions libérales et des entrepreneurs, ainsi que des services exclusifs comme le « pack immo » qui intègrera offre immobilière et financement de projet immobilier et qui permettra ainsi au cabinet de proposer à ses clients l'ensemble des services d'accompagnement à l'investissement locatif.

Enfin, CGP Entrepreneurs mettra l'accent sur une offre enrichie en matière d'innovation digitale, proposée en collaboration avec des prestataires extérieurs. Dans ce cadre, CGP Entrepreneurs entend accompagner les cabinets dans la transformation de leurs métiers avec des outils digitaux susceptibles de faciliter leur activité : facturation des honoraires, pilotage et contrôle des actifs financiers, etc. ainsi qu'un nouveau service immobilier en marque blanche pour développer les ventes dans l'ancien.

« A horizon 3 ans, notre ambition est de devenir le leader des prestations de services exclusives et innovantes, dans un contexte de plus en plus complexe où il devient nécessaire pour les CGP d'être accompagnés », affirme Patrick Butteau, Directeur Général de CGP Entrepreneurs.

***A propos de CGP Entrepreneurs :***

*CGP Entrepreneurs, filiale du Groupe UFF, membre du Groupe Aviva, est un groupement spécialisé dans les services de gestion de patrimoine à destination des CGP libéraux. Il accompagne les cabinets à la recherche de nouveaux leviers de croissance mais aussi les salariés désireux de se mettre à leur compte. CGP Entrepreneurs met à disposition des cabinets partenaires les services, les outils et les prestations nécessaires au développement de leur activité.*

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec :

**Agence Fargo**

Amélie Vérone : [averone@agencefargo.com](mailto:averone@agencefargo.com) / 01 44 82 54 54

**CGP Entrepreneurs**

Sylvie Claudel : [sylvie\\_claudel@cgpe.com](mailto:sylvie_claudel@cgpe.com) / 01 43 12 75 67